

DES ENGAGEMENTS QUI VOUS GARANTISSENT **ÉQUITÉ, TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE**

ENGAGEMENT N°1

Une information accessible

Nos logements disponibles consultables sur www.sfhe.fr

ENGAGEMENT N°2

Un accompagnement pour constituer votre dossier

Bénéficiez d'une aide à la constitution de votre dossier.

ENGAGEMENT N°3

Une recherche objective de candidats

La SFHE s'attache à choisir équitablement les demandes qui passent en commission d'attribution (ancienneté et caractère prioritaire de la demande).

ENGAGEMENT N°4

Un entretien personnalisé avant la commission d'attribution

Vous bénéficiez d'un entretien pour assurer l'adéquation entre vos attentes et le logement qui vous est proposé.

ENGAGEMENT N°5

Un conseil sur les aides existantes

La SFHE vous conseille sur les différents dispositifs d'aide dont vous pouvez bénéficier.

ENGAGEMENT N°6

Une information à tous les stades de l'attribution

Vous serez informé à chaque étape de l'examen de votre dossier : lors du dépôt, avant le passage en commission d'attribution et lors de la notification de la décision.

ENGAGEMENT N°7

Une possibilité d'appel

En cas de refus, la SFHE vous offre la possibilité de réexaminer votre dossier si vous disposez de nouveaux éléments.

LA SFHE, DES PRESTATIONS DE QUALITÉ DANS UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

La SFHE, une Entreprise Sociale pour l'Habitat

Plus de 10 000 logements gérés en location (du T1 au T5) et 23 000 personnes logées qui nous ont déjà fait confiance !

NOS AGENCES

SFHE AGENCE D'AIX-EN-PROVENCE

75, rue Maurice Aicardi Lejard • CS 90458
13096 Aix-en-Provence Cedex 2 • T. 04 13 57 04 36

SFHE AGENCE DE NÎMES

Forum Ville Active • 32, rue Robert Mallet Stevens
Bâtiment I • CS 70232 • 30942 Nîmes Cedex 9
T. 04 66 58 39 80

SFHE AGENCE DE MONTPELLIER

Immeuble Doramar • 50, rue Ray Charles • CS 30768
34965 Montpellier Cedex 2 • T. 04 99 13 69 69

SFHE AGENCE DE TOULON

Centre Hermès • Ilot 4 • Parc tertiaire Valgora • Impasse
Becquerel • CS 60557 • La Valette • 83041 Toulon Cedex 9
T. 04 94 00 03 90

SFHE AGENCE DE LYON

260, rue Duguesclin • 69423 Lyon Cedex 3
T. 04 81 76 57 60

SFHE AGENCE DE BASTIA

Logis Corse • Avenue de la Libération • Immeuble l'Expo •
20600 Bastia • T. 04 95 32 73 86

WWW.SFHE.FR

CHARTRE D'ATTRIBUTION

DES ENGAGEMENTS
À VOTRE SERVICE



Création graphique : www.studiob-design.fr • V.01.2018



Aimer habiter !

LA SFHE...

...filiale du Groupe Arcade, est un acteur à part entière de l'habitat social dans le grand quart sud est. Depuis plus de 125 ans, guidée par sa mission d'intérêt général, elle poursuit son développement et gère aujourd'hui plus de 10 000 logements sur 4 régions.

Avec près de 500 nouveaux logements réalisés chaque année et 23 000 personnes logées, la SFHE déploie son savoir faire au travers de 5 agences de proximité pour assurer une gestion efficace de ce patrimoine et une réelle écoute de ses clients.

DES ENGAGEMENTS

TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS

LA CHARTE D'ATTRIBUTION, L'ASSURANCE D'UN JUSTE PARCOURS

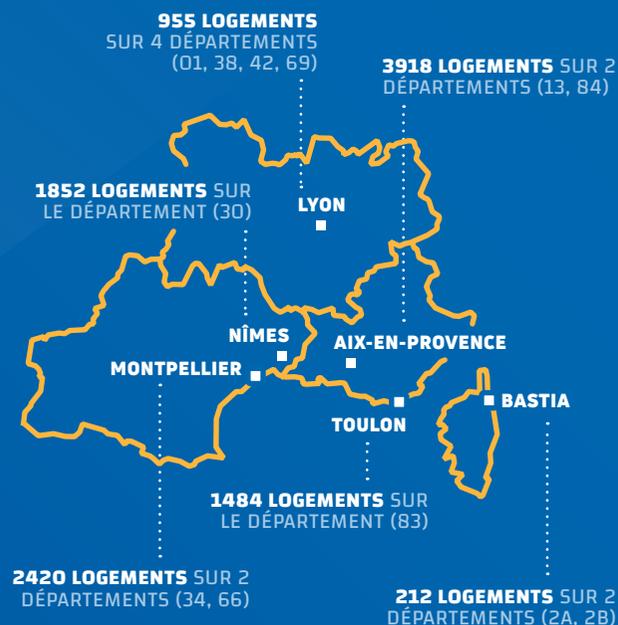
Véritable guide pour les agences, elle a pour objectif d'assurer l'équité, la traçabilité et la transparence des attributions de logements.

LA CHARTE QUALITÉ, LE LOCATAIRE AU COEUR DE LA DÉMARCHE

Pour assurer l'amélioration de ses services, 6 engagements essentiels sont pris par la SFHE afin de garantir le confort, la sécurité des logements et la qualité des relations avec le locataire.



LE PATRIMOINE DE LA SFHE



CONSULTEZ NOS OFFRES DE LOGEMENTS EN LIGNE SUR WWW.SFHE.FR

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE ET ADAPTÉE

Composée de logements collectifs et individuels, le patrimoine de la SFHE est affecté en grande partie à des réservataires qui interviennent dans le financement des résidences. En contre partie de ce financement, les réservataires bénéficient de logements au sein du patrimoine de la SFHE.

FAITES VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT EN LIGNE SUR WWW.DEMANDE-LOGEMENT-SOCIAL.GOUV.FR

COMMENT SE DÉROULE L'ATTRIBUTION DE LOGEMENT ?

LE CHOIX DES CANDIDATURES PRÉSENTÉES

Dans le cadre d'une réservation, la SFHE met à disposition le logement auprès du réservataire qui désigne les candidats. Dans le cas d'un logement SFHE, les agences veillent à choisir équitablement les demandes présentées en commission d'attribution (ancienneté et caractère prioritaire de la demande).

LES COMMISSIONS D'ATTRIBUTION

Compte-tenu de la répartition géographique de son patrimoine, la SFHE est dotée de 6 commissions d'attribution : Aix-en-Provence, Bastia, Lyon, Montpellier, Nîmes et Toulon.

LA COMPOSITION

Chaque commission est composée de 6 membres désignés par le Conseil d'Administration pour une durée de 3 ans dont un représentant des locataires. Siègent également le représentant de l'État dans le département, les Présidents des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) compétents en matière de PLH, pour les logements relevant de leur compétence. Les maires des communes où sont situés les logements à attribuer sont également membres de droit de la commission.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION

La commission d'attribution examine 3 dossiers par logement sauf en cas d'insuffisance de candidats. Elle est particulièrement attentive dans ses décisions à prendre en compte :

- le caractère prioritaire de la demande ;
- l'ancienneté de la demande ;
- l'adéquation entre la composition du foyer et le type de logement ;
- l'adéquation des ressources du foyer et le montant du loyer ;
- l'équilibre d'occupation.

UNE POSSIBILITÉ D'APPEL

En cas de refus d'attribution et si vous disposez de nouveaux éléments, la SFHE vous offre la possibilité de faire appel (conditions consultables sur www.sfhe.fr).

Courrier à adresser à :

SFHE • Pôle Marketing et Commercial • 1175, petite route des Milles • CS 40650 • 13547 Aix en Provence Cedex 4